

11 Juin 2014

CONSEIL DE QUARTIER République-Chalandray-La Gare-Concy

Présidente : Dominique BAROUX

Ouverture et présentation du Conseil de quartier qui aura lieu 2 fois par an.

Remarque: le quartier est grand.

Réponse : il y a maintenant 6 quartiers au lieu de 4 précédemment.

Questions : est-ce qu'on pourrait intégrer la prairie dans le quartier ? Pourquoi pas des réunions plus fréquentes ?

Un conseiller municipal a été élu pour être Président du Conseil de Quartier et un habitant du quartier doit être candidat pour être le référent et le relais entre les habitants et la mairie.

Madame Marie-Françoise GESU se propose comme référent.

Une feuille de présence permettra de joindre ultérieurement les personnes.

La séance se tient selon un ordre du jour et un compte rendu sera rédigé, distribué par courrier et disponible sur le site internet de la Ville.

Plusieurs thèmes vont être développés :

- Deux thèmes communs à tous les quartiers
 - ⇒ Se déplacer en bus
 - ⇒ Citoyens vigilants
- Un thème particulier République-Chalandray-La Gare-Concy
 - ⇒ Travaux du Parking Foch
- Expression libre

PREMIER THEME : SE DEPLACER EN BUS

Intervention de Monsieur le Maire.

La communauté d'agglomération gère les bus sur la ville.

Tout ce qui concerne les transports en Ile de France se décide au STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) du financement au moindre détail de lignes et d'horaires.

Il y a actuellement 1200 lignes en Ile-de-France et 90% sont financées par le STIF qui est donc décisionnaire. La CASVS organise le transport local et est l'interlocuteur privilégié du STIF.

1) 3 lignes sont concernées sur Montgeron

Ligne P

Ligne Q

Ligne BM

Il est souhaitable que ces lignes fonctionnent plus tard, le week-end et desservent mieux les quartiers ;

2) Il faut que l'on puisse se déplacer entre chaque quartier avec les équipements de la ville.

Ligne P : (500 000 voyageurs par an)

Il est souhaitable qu'elle fonctionne 7 jours sur 7 et aux heures creuses

Pour le quartier de la Forêt, le trajet pour se rendre à la Gare pourrait être plus court en ajoutant la possibilité d'aller jusqu'au rond-point Valeau afin de faire la jonction avec les lignes de Vigneux.

Ligne Q : (50 000 voyageurs par an)

Il est souhaitable qu'elle circule aux heures de pointes et 5 jours sur 7

Le parcours pourrait être modifié pour récupérer le passage modifié de la ligne P et ainsi ne pas pénaliser les administrés qui utilisent actuellement la ligne P pour descendre à la gare de Yerres et Brunoy

La refonte de ces deux lignes est envisageable pour septembre 2015.

Ligne BM

Elle fonctionne actuellement très mal en passant par le Réveil matin pour revenir ensuite à la gare et seulement aux heures de pointe. Le circuit pourrait être modifié pour desservir l'Oly vers le centre-ville.

La réflexion va se poursuivre encore pendant quelques semaines.

L'amélioration des horaires sur cette ligne pourrait éventuellement être effective en fin d'année.

Les modifications de parcours sont prévues pour 2015 car elles nécessitent une grosse réflexion et des budgets fort importants sont à trouver.

Ligne inter val de l'hôpital Joffre à l'hôpital de Villeneuve St Georges

2 problèmes récurrents soulevés :

Cette ligne est utilisée par les lycéens qui le prennent d'assaut et ne laissent pas les places aux personnes plus âgées qui ont pris des rendez-vous pour l'hôpital.

Réponse : il faut revoir les horaires des lignes réservées aux scolaires (LM1 et LM2) ou demander des passages supplémentaires aux heures creuses par exemple un bus par heure.

Elle manque d'amplitude horaire pour les rendez-vous dans les hôpitaux, trop tard le matin et trop tôt le soir.

Réponse : amplitude à envisager et peut-être possibilité de prolonger la ligne jusqu'à l'hôpital sud francilien.

Ligne de bus inter quartiers : Proposition de Monsieur le Maire :

Il souhaite mettre en place une ligne de bus inter-quartier qui desservirait l'avenue de la République, l'avenue Jean Jaurès, la rue d'Yerres, la rue de Concy, le Moulin de Senlis, la rue de la Glacière pour remonter vers la gare.

Question : la ligne inter-quartiers peut être utile pour les retraités et les étudiants ?

Question : un seul bus par jour peut paraître insuffisant. Pourquoi pas deux navettes ?

Réponse : à étudier.

Ligne A

Evolution en cours pour janvier 2015

Le terminus serait Choisy le Roi et non plus Villeneuve Saint Georges, il circulerait 7 jours sur 7 et terminerait son service plus tard (minuit)

Autres points abordés sur les bus

Une étude de faisabilité est en cours pour que l'affichage électronique des horaires de bus soit mis en place à la gare SNCF afin que les usagers soient informés en temps réel. Les horaires d'arrivée des RER seront aussi affichés afin d'informer les chauffeurs de bus qui pourront ainsi différer leur départ de quelques minutes en cas de retard.

Un plan d'acquisition des bus est à lancer. Les derniers bus mis en circulation sont à la norme « euro 5 », et sont 1000 fois moins pollueur que les bus « euro 1 » qui datent de 1996.

Les travaux du giratoire devant la gare de Villeneuve devraient s'effectuer en 2016.

Le bus d'Orly fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et est toujours rempli. Plus de 500 Montgeronnais l'utilisent quotidiennement pour aller à Orly ou à Rungis (sources d'emplois).

En janvier 2015, un guide de l'agglo sera édité avec tous les horaires des bus, complètement financé par les transporteurs.

Question : peut-on demander aux chauffeurs de bus d'éteindre les moteurs quand ils attendent à la gare ?

Réponse : cela a déjà été demandé maintes fois à la direction mais on va réitérer, de même que pour le téléphone au volant.

DEUXIEME THEME : CITOYENS VIGILANTS

Intervention du Commandant de police Fabrice CHAPUS.

L'opération « Citoyens Vigilants » consiste à éveiller ou réveiller un esprit citoyen. Il s'agit de créer une collaboration avec la police, ce qui n'a rien à voir avec de la délation.

« Je suis chez moi, je protège mon domicile et celui de mon voisin, j'appelle la Police ! »

La police a besoin de vous, de vos yeux, il faut appeler le 17.

Vous pouvez envoyer un mail

ddsp91-csp-montgeron-chef-svc@interieur.gouv.fr

ddsp91-csp-montgeron-chef-usp@interieur.gouv.fr

Elle est basée sur le volontariat. Ce n'est absolument pas une milice mais un groupe de citoyens attentifs à tout ce qui se passe dans leur quartier. Les personnes intéressées pourront s'inscrire à la fin de la séance

Pour que cela soit mis en place, il faudra un référent du quartier. Sa candidature sera examinée par la Police Municipale puis il suivra une formation délivrée par la Police Nationale.

Quel que soit le motif, la Police Municipale prendra tous les appels.

Il a été établi que ce dispositif permettait de réduire de 30% à 40% le nombre de cambriolages dans une commune.

Apport d'information très recherché par la police car il aide aux flagrants délits pour les cambriolages.

Question : qu'en est-il de l'anonymat de la personne ?

Réponse : anonymat respecté car la PM ou la PN ne nommeront jamais la personne qui appelle.

Le principe de base est d'appeler la police même si cela paraît insignifiant ça tout détail compte.

Ce système déjà développé est très dissuasif. Il existe d'ailleurs un logo (un œil dans un triangle) qui indique l'existence de ce processus.

Question : cela donne-t-il du travail supplémentaire à la police.

Réponse : non car la personne formée donne des indications précieuses qui au contraire font gagner du temps.

Question : qui va former les personnes ?

Réponse : la Police Nationale.

Question : si la personne désignée est anonyme, qui va savoir quel est le citoyen vigilant ?

Réponse : c'est au citoyen vigilant de créer son réseau..

Question : quelle est la différence entre ce dispositif et le dispositif « participation citoyenne » ?

Réponse : actuellement, il y a en tout 20 personnes sur la ville qui adhèrent à « participation citoyenne », le dispositif « citoyens vigilants » représente une évolution.

TROISIEME THEME : LES TRAVAUX DU PARKING FOCH

Les travaux consistent à reculer les entrées, les mettre face à face, créer un rond-point, végétaliser les abords, changer les luminaires et démonter les panneaux publicitaires 4X3 pour les remplacer par de sucettes.

Question : si le parking devient payant, les gens vont se garer dans les rues voisines, ce qui est déjà le cas notamment boulevard Sellier.

Réponse : la zone bleue va être étendue et la police municipale passera plus souvent puisqu'elle va se rendre sur le parking vérifier les paiements.

Question : sera-t-il possible de voir les plans avant les travaux ?

Réponse : bien sûr pas de problème.

Question : est-il possible de réaliser un rond-point Rue de Concy ?

Réponse : cela a été étudié mais malheureusement il n'y a pas assez d'emprise au sol.

EXPRESSION LIBRE

Allée des Alouettes

Les différents courriers de la ville ne sont pas distribués dans cette rue

Rue Léon Deglaire

Les trottoirs sont à refaire car impraticables pour les piétons. Est-il possible d'installer un dos d'âne ? des places PMR ?

Réponse : une réunion de concertation est prévue à la rentrée.

Sapeurs Pompiers

Le bruit court que les pompiers souhaitent partir de Montgeron.

Réponse : ce n'est pas du tout envisagé et ils souhaitent même acheter le terrain qu'ils occupent.

Ramassage des encombrants

Est-il possible de revenir à l'ancienne méthode ?

Réponse : un tel coût ne semble pas possible mais la possibilité de faire 2 ou 3 collectes générales par an est en cours d'étude.

Rue Bastier de Bez

Des graffitis fleurissent sur les murs

Réponse : une équipe de services techniques de la ville est dédiée au nettoyage. Il suffit de le signaler et que le propriétaire du mur signe une convention avec la ville. Le nettoyage est gratuit.

Rue Racine

Il y a possibilité de matérialiser plus de places en zone bleue et beaucoup de marquages sont presque effacés.

Réponse : une étude va être faite.

Gare SNCF

Des individus en état d'ébriété interpellent et agressent les passants. Ils remontent le boulevard Sellier, jettent cannettes et bouteilles dans les jardins et urinent le long des murs et jardins. On les retrouve aussi côté sortie rue du Moulin de Senlis, rue de Concy et rue Bastier de Bez.

Réponse : la police est déjà sensibilisée et des patrouilles de la nationale et de la municipale vont passer plus régulièrement.

Rue de Concy

Un des panneaux pédagogiques ne fonctionnent pas, dans le sens Yerres-Montgeron

Rue du Moulin de Senlis

Le terrain Dardère est en friche

Chemin de la Prairie – Rue de Concy

Il y a des chevaux qui se sauvent du centre et qui se promènent dans la rue.

Rue du Hameau de Bellevue

1. La mairie peut-elle se renseigner et informer les riverains sur les intentions de RFF concernant la parcelle de terrain suite à l'abandon du projet GSM-Rail rue du HdB ?

Réponse : la remise en état de la parcelle a été effectuée depuis la tenue de cette réunion.

2. La rue du Hameau de Bellevue est classée en zone N dans le PLU actuel (voté en mai 2013). Le nouveau maire envisage de réviser le PLU. Dans cette optique, est-ce que le classement du quartier HdB en zone N sera ou non remis en question ?

Réponse : il n'est pas prévu de modifier le classement de cette zone

3. Quelle sera la nouvelle politique en matière d'implantation d'antennes-relais sur le territoire de la commune, au regard des risques sanitaires et environnementaux ?

Réponse : des études vont être commanditées afin de mesurer les taux d'émission de toutes les antennes de la ville.

Rue Charles Deguy

Les problèmes de circulation et de stationnement sont évoqués. Une zone bleue des deux côtés est préconisée, pour faire refluer le stationnement des non riverains.

Question : en attendant de trouver une solution, la municipalité va-t-elle verbaliser les automobilistes garés rue Charles Deguy?

Réponse : non. Une réunion de concertation avec les riverains est prévue.

La passerelle au bas de la rue n'est pas nettoyée.

Boulevard Sellier

Les vélos descendent le trottoir à toute vitesse. La priorité à droite en haut du boulevard est de moins en moins respectée.

Questions diverses

Le problème de la vitesse excessive dans certaines artères du quartier a été soulevé. La rue de Concy et le boulevard Sellier ont été mentionnés.

Un éclairage nocturne plus écologique (moins de pollution lumineuse) et économique est souhaité dans la ville. On pourrait les éteindre entre minuit et 5 heures.

Le stationnement devant La Poste est problématique.

Dans le quartier Concy, des marchands de biens achètent des maisons et les divisent en appartements. Le phénomène a tendance à se propager. Les voisins de telles habitations se plaignent des nuisances occasionnées par la surpopulation dans ces maisons. Ils demandent à la municipalité ce qui peut être mis en place afin d'éviter que cette situation ne s'amplifie.

La refonte du site internet de la ville est souhaitée en y intégrant si possible des informations comme les mesures préfectorales de contrôle de qualité de l'eau et mesures de la pollution de l'air.

Réponse : le site internet va être revu.

Peut-on installer, presque partout, des pistes cyclables en site propre ?

Les nuisances aériennes se sont amplifiées et les couloirs aériens semblent modifiés. Peut-on revenir à une situation antérieure ?

La séance est levée à 21h30.